



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/2/Add.3
22 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième session
7-25 avril 1997

Évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence
des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Rapport du Secrétaire général

Additif

Modification des modes de consommation et de production*

(Chapitre 4 d'Action 21)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1	2
II. PRINCIPAUX OBJECTIFS	2 - 3	3
III. PROGRÈS RÉALISÉS	4 - 23	4
IV. TENDANCES PROMETTEUSES	24 - 33	11
V. ESPOIRS DÉÇUS	34 - 38	14
VI. NOUVEAUX DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRE	39 - 48	15

* Le présent rapport a été établi par le Département de la coordination des politiques et du développement durable, organe chargé de la coordination pour le chapitre 4 d'Action 21, conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations sur le développement durable. Il résulte de consultations et d'échanges d'information entre organismes des Nations Unies, organisations internationales et nationales, organismes publics intéressés, autres organismes divers et particuliers.

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport fait le point sur la réalisation des objectifs énoncés au chapitre 4 d'Action 21 (Modification des modes de consommation et de production)¹, compte tenu des décisions prises sur cette question par la Commission du développement durable à ses deuxième, troisième et quatrième sessions. La question des modes de consommation et de production dans le cadre du développement durable a été reconnue pour la première fois en 1992 par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Le programme Action 21 traite dans son chapitre 4 de nombreuses questions fondamentales pour la prise de décisions en matière d'environnement et de développement. Il s'agit notamment de la politique de production, des nouvelles conceptions de la croissance et de la prospérité économique, de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, de la réduction des émissions et des déchets, d'une politique des prix écologiquement rationnelle, et de la technologie.

Encadré 1

La modification des modes de consommation et de production depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, vue par d'autres conférences des Nations Unies

Population et développement (Le Caire, 1994)

Les stratégies de développement doivent tenir compte concrètement à la fois des effets à court, moyen et long terme de la dynamique démographique et de ses conséquences pour la population, ainsi que des modes de production et de consommation.

Pour garantir un développement durable et une meilleure qualité de la vie pour tous, les gouvernements doivent réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995)

La pauvreté et la dégradation de l'environnement sont intimement liées. S'il est vrai que la pauvreté est la cause de certaines contraintes s'exerçant sur l'environnement, les modes de consommation et de production non viables, notamment dans les pays industrialisés, sont la principale cause de la détérioration continue de l'environnement dans le monde.

Habitat II (Istanbul, 1996)

Les modes de consommation dans les établissements humains doivent tenir compte de la nécessité de protéger les ressources tout en accordant davantage d'attention à la gestion du cycle de vie... Les structures internes des villes doivent être revues. Les pays industrialisés doivent reconnaître que leurs modes de vie urbains et leurs modes de production et de consommation sont en grande partie responsables des problèmes d'environnement dans le monde.

Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 1996)

Les individus et les ménages jouent un rôle essentiel dans les décisions et les mesures touchant leur sécurité alimentaire. Ils doivent être responsabilisés et encouragés à jouer un rôle actif, tant individuellement que collectivement, par le biais des associations de producteurs et de consommateurs et d'autres organisations de la société civile.

II. PRINCIPAUX OBJECTIFS

2. Sur les cinq objectifs du chapitre 4, deux incombent à la communauté internationale et trois concernent l'élaboration de politiques et stratégies nationales visant à encourager la modification des modes de consommation et de production.

3. Les objectifs relevant de la communauté internationale sont les suivants :

a) Promouvoir des schémas de consommation et de production de nature à réduire l'agression environnementale et à répondre aux besoins essentiels de l'humanité;

b) Mieux comprendre le rôle de la consommation et des moyens de rationaliser davantage les modes de consommation.

Les objectifs qui relèvent des pays consistent à :

a) Accroître l'efficacité des procédés de fabrication et réduire les gaspillages liés à la croissance économique, compte tenu des besoins des pays en développement;

b) Mettre en place un plan directeur au niveau des pays, qui encouragera l'évolution vers des schémas de production et de consommation plus viables;

c) Renforcer à la fois les valeurs encourageant l'adoption de schémas de production et de consommation viables et les politiques favorisant le transfert de technologies écologiquement rationnelles vers les pays en développement.

Encadré 2

La cause principale de la dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés : quelques tendances

Au cours des 45 dernières années, l'activité économique mondiale a presque quintuplé, la consommation de céréales, de viande de boeuf et d'eau a triplé, la consommation de papier a été multipliée par six, celle des combustibles fossiles a quadruplé, de même que les émissions de CO₂.

Depuis 1950, en raison des écarts du revenu par habitant, le cinquième le plus riche des habitants de la planète a doublé sa consommation d'énergie, de viande, de bois, d'acier et de cuivre tandis que les ventes d'automobiles ont été multipliées par quatre. En revanche, la consommation par habitant du cinquième le plus pauvre a à peine augmenté.

Les émissions de CO₂, dans les pays de l'OCDE, qui représentent 44,7 % du total mondial, ne cessent d'augmenter, sous l'effet direct de la croissance industrielle. Les modes de consommation d'une partie croissante de la population des pays en développement, notamment les plus grands d'entre eux, commencent à se rapprocher de ceux des classes moyennes des pays développés. Le nombre de ces consommateurs avoisine les 750 millions, contre 850 millions dans les pays industrialisés.

Sources : Brown, L. R. et al., State of the World 1996 (New York: Norton); Durning, A. T. (1996) This Place on Earth: Home and the Practice of Permaculture, (Seattle: Sasquatch Books); Myers, N. (1997) Consumption in relation to population, environment and development. The Environmentalist (sous presse); Nations Unies (1996) The World Population Prospects: the 1996 Revision. Annex I: Demographic indicators (à paraître); World Resources Institute, World Resources 1996-97 (New York: Oxford University Press).

III. PROGRÈS RÉALISÉS

A. Mesures internationales visant à promouvoir des schémas de consommation et de production de nature à réduire l'agression environnementale et à répondre aux besoins essentiels de l'humanité

4. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, plusieurs accords internationaux ont été conclus ou sont en cours d'application. Ces accords, qui visent à modifier les modes de consommation et de production, portent sur certaines questions comme l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, la stabilisation puis la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'interdiction de l'exportation des déchets dangereux, la réduction de la pollution marine d'origine tellurique, l'élimination du plomb dans l'essence et la gestion de la pêche. Des progrès ont également été réalisés dans les débats sur la gestion non déprédatrice des forêts. Chacun de ces sujets est abordé de manière approfondie dans les rapports traitant des autres chapitres d'Action 21.

Encadré 3

Le programme de travail international sur la modification des modes de consommation et de production

À sa session de 1995, la Commission du développement durable a défini un programme de travail international sur cette question. Ce programme, qui s'appuie sur les éléments du programme d'action adopté par la table ronde ministérielle d'Oslo sur la production et la consommation durables (6-10 février 1995, Oslo), en est à sa première année d'application et comporte les cinq éléments ci-après :

- a) Analyse des conséquences pratiques à tirer des prévisions relatives à l'évolution des modes de consommation et de production;
- b) Évaluation des effets de la modification des modes de consommation de production dans les pays développés sur les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement;
- c) Évaluation de l'efficacité des moyens utilisés pour modifier les modes de consommation et de production, tels que les instruments réglementaires, économiques ou sociaux, et des directives en matière de marchés publics;
- d) Action à mener auprès des pays pour les amener à s'engager à faire dans des délais déterminés des progrès quantifiables dans la réalisation des objectifs de développement durable hautement prioritaires au niveau national;
- e) Révision des principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur.

B. Mieux comprendre le rôle de la consommation et les moyens de rationaliser davantage les modes de consommation

5. La question de la modification des modes de consommation et de production est à l'ordre du jour. Certains pays comme la Norvège, la République de Corée, les Pays-Bas, l'Australie et le Brésil ont été à l'avant-garde du débat international sur cette question. Des organisations internationales (l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Programme des Nations Unies pour l'environnement), des entreprises et des groupes industriels (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable), les milieux universitaires et de nombreuses associations ont joué un rôle décisif dans les progrès réalisés en se chargeant de certaines tâches.

6. Plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, des gouvernements, des ONG et des universitaires ont organisé des activités dans certains domaines comme les indicateurs de la durabilité, l'"écologisation" du produit intérieur brut actuellement retenue comme mesure du progrès, les indicateurs d'une épargne authentique, les mesures de la dette écologique et la mise en oeuvre de concepts tels que l'éco-espace, l'impact

/...

écologique et les fonctions écologiques. Plusieurs de ces conceptions et de ces instruments ont aidé à prendre des décisions ces cinq dernières années, notamment en ce qui concerne l'intégration de la problématique environnement-développement dans la politique socio-économique (chap. 8 d'Action 21) et l'amélioration de l'information pour la prise de décisions (chap. 40 d'Action 21). Les activités menées au cours des cinq dernières années pour modifier les modes de consommation et de production ont montré que les stratégies les plus prometteuses et les plus rentables sont celles qui visent à internaliser les coûts et à mieux utiliser les ressources naturelles et l'énergie.

7. Des progrès notables ont également été réalisés dans la sensibilisation de l'opinion aux problèmes écologiques et à l'interdépendance entre les choix économiques et les choix écologiques, notamment au niveau sectoriel. On peut citer à cet égard, les études sur les transports et l'énergie, réalisées par l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans l'optique de la Convention-cadre sur les changements climatiques, la récente étude sur le cycle de vie du papier², la première analyse exhaustive du cycle de vie d'un grand secteur industriel effectuée par l'Institut international pour l'environnement et le développement et le rapport intitulé "Évaluation mondiale des ressources en eau"³ établi pour la cinquième session de la Commission.

8. La modification des modes de consommation et de production est particulièrement utile pour intégrer les facteurs écologiques et économiques, mettre l'accent à la fois sur la demande et l'offre et mettre en évidence la nécessité de prendre des mesures pour influencer sur le comportement d'un grand nombre de producteurs et de consommateurs. Il est établi désormais que les mesures qui intègrent les coûts écologiques jouent un rôle important dans la modification du comportement. Il reste toutefois que ces mesures doivent s'accompagner d'autres initiatives pour faciliter ou renforcer cette pratique. Parmi les possibilités d'action, on peut citer les instruments réglementaires, les mesures économiques et sociales incitatives et dissuasives, l'équipement et les services d'utilité publique, l'infrastructure, l'information et l'éducation et le développement de la technique et sa diffusion.

Encadré 4

Internalisation des coûts dans la production
d'huile de palme en Malaisie

Jusqu'en 1977, les déchets organiques de l'industrie de l'huile de palme brute était la principale source de pollution des eaux en Malaisie. Depuis cette date, le contrôle des effluents s'effectue grâce à un système d'autorisation de rejet qui prévoit des normes de rejet pour chaque opérateur. Ces normes sont devenues plus strictes avec le temps. Les usines dont les émissions ne respectent pas ces normes sont frappées de redevances supérieures au taux uniforme imposé aux installations qui les respectent, par exemple, la demande biochimique d'oxygène (DBO). Les pouvoirs publics et l'industrie ont mis au point des techniques de dépollution dont ils ont encouragé la diffusion. C'est dans ce contexte que l'Institut de recherche sur l'huile de palme de Malaisie a été créé. Grâce à cette panoplie d'instruments réglementaires, économiques et sociaux, la pollution (charge de DBO) a diminué de 99 % en sept ans.

Source : Khalid, A. R. (1995) "Internalisation of environmental externalities: the Malaysian experience", document présenté à la Réunion du Groupe d'experts de la CNUCED sur l'internalisation des effets sur l'environnement, Genève, 13-14 février 1995.

9. Le commerce et l'industrie ont mis au point des moyens d'améliorer le rendement des ressources naturelles et de l'énergie utilisées dans la production. L'efficacité écologique et la notion voisine d'écologie industrielle, qui visent à refermer le cycle des substances polluantes, en utilisant comme matières premières d'autres industries, reviennent souvent dans les débats sur la gestion écologiquement rationnelle. Des recherches effectuées par des universitaires et des organisations non gouvernementales ont montré que les techniques et les connaissances actuelles permettent de multiplier l'efficacité écologique par quatre alors qu'à l'horizon 2025, il faudrait le multiplier par 10 pour garantir un niveau minimum de viabilité écologique.

10. Avec le recul, on parvient à la conclusion que les techniques d'internalisation des coûts et la recherche de l'efficacité écologique doivent, de préférence, s'accompagner d'échéances et d'objectifs précis.

Encadré 5

Exemple d'efficacité écologique

Xerox a adopté un nouveau système de bonne gestion des produits. Les cartouches jusqu'alors jetables ont été remplacées par un nouveau modèle dont les éléments sont recyclables. Cette forme de bonne gestion des produits responsabilise le fabricant, le fournisseur et le consommateur tout au long du cycle de vie du produit.

En 1995, Sony a introduit les téléviseurs "verts" qui sont fabriqués avec des matériaux recyclables, facilement démontables, moins de matières plastiques et des matières ignifuge sans halogène. Le poids et le coût des téléviseurs ont été considérablement réduits et les substances dangereuses ne sont plus utilisées en cours de production.

Dow Chemicals a pris des mesures d'économie d'énergie et de réduction des rejets qui ont permis d'obtenir un taux de rendement avoisinant les 200 % par an pour un investissement relativement faible.

Sources : Fussler, C. (1996) "Driving eco-innovation: A breakthrough Discipline for Innovation and Sustainability", Londres, Pitman; Lovins, A. B. (1996) "Negawatts: twelve transitions, eight improvements and one distraction". Energy Policy, vol. 24, No 4.

11. On sait que l'écart entre les niveaux de consommation de ressources naturelles par habitant entre les différents pays et au sein des pays est la conséquence directe de l'écart dans les revenus par habitant, d'où l'importance des politiques nationales et de la coopération internationale qui visent à accélérer la croissance économique et à lutter contre la pauvreté, notamment dans les pays en développement. Il importe donc que les pays développés respectent leurs engagements en fait d'aide publique au développement. Dans la mesure où ces politiques réussissent à rapprocher progressivement les revenus par habitant, la consommation de ressources par habitant aura tendance à augmenter aux niveaux national et mondial et les problèmes écologiques iront en s'aggravant. Compte tenu de leurs propres priorités nationales, tous les pays doivent adopter progressivement des modes de consommation et de production plus viables afin de rétablir ou de préserver la viabilité de l'environnement.

12. La révision des politiques des pouvoirs publics en matière d'environnement et de développement et leur mise en oeuvre progressive dans le sens d'une modification des modes de consommation et de production ont mis en évidence la nécessité de renforcer le rôle de certains acteurs comme les milieux du commerce et de l'industrie, les syndicats, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. À cet égard, les différents protagonistes, notamment les autorités locales, les milieux d'affaires, les syndicats et les gouvernements prennent progressivement conscience de leurs responsabilités.

C. Promouvoir l'efficacité des procédés de fabrication et réduire les gaspillages liés à la croissance économique, compte tenu des besoins de développement des pays en développement

13. Sous l'effet conjugué des mutations imposées par les consommateurs et le progrès technique aux structures économiques, les effets des politiques nationales de protection de l'environnement et de la prise de conscience de plus en plus large des questions écologiques, des progrès mesurables mais encore insuffisants ont été accomplis dans la réalisation de cet objectif. Dans la plupart des pays développés et de façon générale, l'intensité de production des matériaux et de l'énergie et l'intensité de carbone de l'énergie n'ont cessé de diminuer, d'où un ralentissement du taux de croissance des émissions de gaz

carbonique (CO₂) qui, en volume réel, ont toutefois continué d'augmenter. Les émissions de substances destructrices de l'ozone et les rejets de plomb sont en diminution; les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et les rejets de déchets dangereux dans le milieu naturel et de polluants dans l'eau douce sont aussi en régression mais n'en demeurent pas moins trop élevés. Le volume des déchets municipaux finissant dans des décharges continue d'augmenter mais beaucoup moins vite. Les taux de croissance de certaines émissions liées essentiellement aux transports, tels que les oxydes d'azote (NOx) et les composés organiques volatils (COV), sont eux aussi en forte diminution et les chiffres réels semblent s'être stabilisés ou à peu près; ils demeurent toutefois trop élevés, compte tenu de leur coût pour l'environnement et la santé publique. Un nombre croissant de pays en développement et pays en transition ont également accompli des progrès dans la réalisation de cet objectif. De fait, certains d'entre eux en passant directement aux techniques les plus modernes, ont obtenu des taux annuels de pollution et d'utilisation des ressources plus bas dans certains secteurs que les pays industrialisés quand ils en étaient au même stade de développement. (On trouvera des conclusions plus détaillées sur toutes ces questions dans les rapports concis sur d'autres chapitres d'Action 21.)

14. La production a été rendue plus efficace grâce à plusieurs mesures. La plupart des politiques élaborées était centrée sur les produits et tournait autour de deux éléments : le premier, l'adoption par les pouvoirs publics de politiques de plus en plus axées sur la gestion de la demande, avec l'influence grandissante des consommateurs qui plébiscitent ou rejettent certains produits selon qu'ils jugent écologique ou non leur méthode de fabrication ou de transformation; et le second l'intérêt croissant que suscitent différentes innovations en matière de responsabilité du producteur qui, entre autres choses, exigent des producteurs qu'ils fournissent aux consommateurs les informations qu'ils demandent et assurent l'entretien de leur produit et/ou son élimination finale. Toujours dans le même domaine, la série de normes de gestion de l'environnement de l'Organisation internationale de la normalisation (ISO 14 000) et les méthodes de certification des systèmes de gestion de l'environnement apparentées aux systèmes de gestion et d'audit écologiques favorisent le recours à des procédés de fabrication écologiquement viables.

15. L'élaboration des politiques repose de plus en plus sur l'analyse du cycle de vie, conception cohérente selon laquelle la production et l'utilisation des ressources forment un processus constitué d'une suite d'opérations auxquelles sont associées certaines atteintes précises à l'environnement. Chacune de ces opérations doit être considérée comme faisant partie d'un tout aux éléments interdépendants qui, lorsqu'ils changent, influent sur les autres. Ainsi, par exemple, en faisant intervenir la responsabilité du fabricant dans certains aspects de l'élimination du produit à la fin de son cycle de vie, on peut l'inciter à modifier la conception du produit et son emballage, ce qui réduit les gaspillages au stade de la fabrication. C'est dans cette optique qu'ont été conçues les politiques adoptées dans plusieurs pays européens, comme en Allemagne les nouvelles lois concernant l'emballage, le retour obligatoire et les systèmes de consigne, et aux Pays-Bas l'introduction d'un système de caution à verser lors de l'achat d'un véhicule neuf qui est rendue à l'acheteur à la fin du cycle de vie de son véhicule.

D. Mettre en place un plan directeur au niveau des pays, qui encouragera l'évolution vers des modèles de production et de consommation viables

16. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, de nouveaux progrès ont été accomplis au niveau du contenu des plans directeurs mais aussi des moyens d'action à mettre en oeuvre. Des études ont été réalisées et des ateliers organisés par plusieurs pays désireux de définir et d'étudier la portée du débat sur les modèles de production et de consommation. Parmi les activités les plus marquantes, on peut citer les deux tables rondes ministérielles d'Oslo sur les modèles de production et de consommation viables, ainsi que le débat lancé par l'OCDE autour des conceptions et des stratégies actuelles qui présentent le plus grand intérêt pour l'élaboration des politiques.

17. En outre, depuis la Conférence de Rio, la plupart des pays ont mis en place des commissions nationales du développement durable ou des tables rondes nationales appelées à débattre des politiques nationales à suivre pour progresser dans la recherche d'un modèle viable de développement. Ces commissions servent souvent de tribunes aux principaux acteurs sociaux et contribuent ainsi aux processus nationaux de prise des décisions et d'élaboration des politiques de l'environnement et du développement. Elles rendent souvent compte des progrès faits par les gouvernements, la Commission du développement durable ou le Conseil de la Terre⁴

E. Renforcer à la fois les préférences pour les modèles de production et de consommation viables et les politiques favorisant le transfert des écotechnologies aux pays en développement

18. Un peu partout, les valeurs sur lesquelles se fondent les décisions des consommateurs et les producteurs évoluent. L'intérêt porté aux labels écologiques s'explique par la croissance de la demande de produits sans danger pour l'environnement et la santé humaine. Les consommateurs, notamment dans les pays développés, exigent des produits plus respectueux de l'environnement et des produits vendus à un prix équitable pour les pays en développement.

19. De nombreuses associations de défense de l'environnement s'efforcent de modifier les habitudes courantes des consommateurs. Par le biais de rapports réguliers sur le développement durable dans les pays européens, la campagne pour une Europe écologique vise à informer les consommateurs et les producteurs des conséquences de leur mode de vie sur l'environnement et des changements à apporter aux modèles de consommation pour les rendre écologiquement viables.

20. Dans un nombre croissant de collectivités, des programmes écologiques faisant appel à la participation populaire, comme celui de l'ONG "Global Action Plan" sont adoptés, qui contribuent pour beaucoup à faire évoluer les modes de vie et les habitudes de consommation de chacun dans le sens d'une plus grande viabilité écologique.

21. À sa session de 1996, la Commission du développement durable a reconnu que les médias et la publicité pouvaient exercer une influence sensible sur les choix de chacun. Il faudrait toutefois étudier de plus près la façon dont ils

peuvent contribuer à faire évoluer les modèles de consommation de façon à les rendre écologiquement viables.

22. Les participants à l'atelier sur les modèles de consommation et de production, organisé par le Brésil et la Norvège à Brasilia en novembre 1996, ont conclu notamment que le rôle de la publicité et des médias était déterminant; que la communauté internationale devait faire appel aux médias pour modifier les comportements de gaspillage, d'une mauvaise utilisation des ressources et d'une surconsommation; et qu'il fallait montrer qu'il était possible de vivre de façon écologiquement viable au lieu d'encourager sans relâche la consommation de biens matériels ou d'accroître les risques de catastrophes naturelles.

23. Les questions relatives au transfert des écotecnologies sont abordées dans le rapport concis sur le chapitre 34 d'Action 21 (E/CN.17/1997/2/Add.24).

IV. TENDANCES PROMETTEUSES

24. C'est dans la participation accrue des organisations non gouvernementales, des entreprises industrielles et commerciales, des syndicats, des autorités locales et de la communauté intellectuelle et universitaire à la mise en oeuvre d'Action 21 – en particulier dans les efforts que déploient actuellement les organisations non gouvernementales et les milieux intellectuels pour promouvoir des modes d'existence viables à terme, les initiatives prises par les entreprises industrielles et commerciales pour promouvoir le développement et l'application de la notion de rendement écologique, le rôle actif que les autorités locales et les syndicats jouent dans la mobilisation du grand public et la participation des parties prenantes, ainsi que dans les responsabilités assumées par les organisations internationales pour faciliter la coopération Nord-Sud, Est-Ouest et encourager des modes de production non polluants et des modes de consommation viables à terme, que l'on peut observer les tendances et évolutions les plus prometteuses.

Encadré 6

Les éco-taxes en Europe

D'après un récent rapport de l'Agence européenne pour l'environnement, l'on a constamment utilisé les éco-taxes pendant la décennie écoulée, et cette utilisation s'est accélérée au cours des cinq ou six dernières années. Selon le rapport, ces taxes ont été efficaces du point de vue environnemental et semblent avoir atteint les objectifs visés à un coût raisonnable. Comme exemples de succès en la matière, on peut citer les taxes différentielles sur les combustibles au plomb (en Suède), les taxes sur les déchets toxiques (en Allemagne) et les droits sur la pollution de l'eau (aux Pays-Bas).

Source : Agence européenne pour l'environnement (1996). Environmental Taxes: Implementation and Environmental Effectiveness. Environmental Issues, Série No 1, Copenhague.

25. Les participants au programme de coopération écologique de l'organisation GAP, par exemple, ont réduit en moyenne l'utilisation de l'eau de 25 %, celle du carburant pour les transports de 16 % (avec une réduction correspondante des émissions de gaz carbonique) et ont réduit la production de déchets ménagers de 42 %.

26. De plus en plus, les gouvernements incorporent la gestion de la demande dans l'élaboration de leurs politiques afin d'influencer les protagonistes du côté de l'offre, c'est-à-dire les producteurs. En outre, on utilise de plus en plus des ensembles d'instruments de réglementation, ainsi qu'économiques et sociaux, pour réaliser certains objectifs de politique.

27. L'une des méthodes les plus prometteuses est d'utiliser des systèmes d'échange des droits d'émission dans plusieurs pays. On étudie activement à présent la façon dont on pourrait mettre en oeuvre un système international d'échange des droits d'émission de gaz carbonique et de dioxyde de soufre.

28. Certaines grandes sociétés transnationales et le Conseil mondial d'entreprises pour le développement durable, entre autres, ont fait des progrès considérables pour ce qui est d'assurer l'efficacité écologique, de réduire les intensités d'énergie et de matériaux par unité produite et d'augmenter la rentabilité. Le PNUÉ, en coopération avec des gouvernements et les milieux d'affaires et l'industrie, a joué un rôle important dans l'étude des stratégies commerciales et industrielles viables pour une production moins polluante et écologiquement rationnelle dans les pays développés comme dans les pays en développement.

29. Pour ce qui est d'améliorer les résultats obtenus par les gouvernements du point de vue écologique, les organisations internationales et certains pays ont pris ces quelques dernières années des initiatives prometteuses – on peut citer à cet égard la recommandation du Conseil de l'OCDE tendant à améliorer les performances environnementales des gouvernements. Dans nombre de pays, on accorde une priorité plus élevée aux achats gouvernementaux en tant qu'élément de l'établissement de politiques environnementales.

30. On peut observer des tendances prometteuses dans les programmes environnementaux élaborés et exécutés par les autorités locales. Celles-ci avancent et appliquent dans le cadre de projets pilotes des idées novatrices sur la participation du public, le développement communautaire et la mise en opération de programmes Action 21 locaux. Le Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement a joué un rôle de premier plan en facilitant ces activités au niveau local⁵.

31. Les politiques axées sur les produits ont mûri ces cinq dernières années, et parmi les résultats prometteurs obtenus on peut citer l'information du consommateur (notamment les éco-étiquettes) sur les produits écologiquement préférables et les produits échangés au titre de pratiques commerciales équitables, l'extension de la responsabilité du producteur, l'obligation de reprendre les produits ne donnant pas satisfaction, la participation du secteur du commerce de détail et les efforts poursuivis dans les domaines de la gestion du cycle de vie, la conception écologiquement rationnelle des produits, la substitution de matières et une plus grande durabilité. Par exemple, les

consommateurs suédois achètent la moitié des bananes cultivées sans pesticide importées par l'Union européenne; en Allemagne, les produits alimentaires pour enfants ne seront bientôt plus fabriqués qu'à partir de sources organiques; quelque 4 000 agriculteurs mexicains produisent du café biologiquement cultivé; et certaines grandes sociétés, comme la Patagonia, commencent à utiliser le coton cultivé biologiquement et des matières recyclées pour produire des vêtements. Les voitures électriques (comme la EVI Saturn aux États-Unis et la Tulip (projet Citroën) en France) sont sur le marché, on transforme les effluents en intrants de production, et on mène des études sur le cycle de vie à l'intention de certaines industries (industrie du papier, Institut international pour l'environnement et le développement/Conseil mondial d'entreprises pour le développement durable), et les entreprises commerciales et industrielles se rendent de plus en plus compte que donner une image écologiquement saine représente pour la société l'un des aspects essentiels d'une bonne pratique et une vérification de la qualité des produits.

Encadré 7

L'éco-étiquetage

À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, l'on a essentiellement examiné l'éco-étiquetage dans le contexte de la modification des schémas de consommation. Depuis, les critères de l'éco-étiquetage se sont révélés particulièrement intéressants en raison de leurs incidences commerciales. S'il est vrai que les éco-étiquettes peuvent améliorer la qualité et la transparence de l'information environnementale sur certains produits, elles peuvent aussi cacher un comportement protectionniste. Les travaux en cours à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aideront peut-être à apaiser ces préoccupations.

L'on utilise de plus en plus les éco-étiquettes aux niveaux national et régional. Les pays nordiques, par exemple, ont une éco-étiquette, le "Cygne nordique", depuis 1989. La grande majorité des étiquettes sont faites en différents types de produits de papier, et représentent parfois jusqu'à 30 % de la part de marché. L'on a constaté que sur une période d'application de cinq ans, ces étiquettes ont considérablement influé sur les schémas d'achat des consommateurs et les méthodes de production des producteurs qui participent au système.

Source : Conseil des ministres nordiques (1996). The Use of Economic Instruments in Nordic Environmental Policy (Copenhague : Nordic Publishing House).

32. On accorde davantage d'attention aux considérations écologiques dans la conception d'une vaste gamme de biens et services et de l'infrastructure. De plus en plus, les auteurs de projets intègrent des aspects tels que l'évacuation après usage et le recyclage dans la conception des produits. Les aménageurs et les architectes ont fait preuve d'esprit d'innovation dans la conception des villes, des infrastructures, des immeubles et des maisons, en prenant en

/...

considération des éléments tels que la qualité de la vie, l'efficacité des ressources, l'accessibilité, la durabilité et le cadre de vie.

33. Autre évolution prometteuse : le rôle croissant de l'industrie des services en général. Dans les pays industrialisés, une tendance se fait jour : remplacer les biens par des services qui sont plus favorables à l'environnement. Les entreprises industrielles et commerciales soulignent de plus en plus le service après vente (voir aussi l'encadré 5). Les progrès en cours dans le domaine des télécommunications peuvent jouer un rôle important dans le renforcement de cette tendance.

V. ESPOIRS DÉÇUS

34. L'évolution positive mentionnée aux sections III et IV a été en grande mesure contrebalancée par des volumes de production plus importants, la conséquence en étant que nombre de problèmes concernant les ressources naturelles et la pollution continuent de se poser ou d'empirer. L'industrie automobile, par exemple, produit des voitures moins polluantes et plus efficaces, mais la croissance du nombre de véhicules est venue annuler les effets écologiques positifs de cette tendance. De même, l'on a obtenu de bons résultats en ce qui concerne la réduction des déchets, en particulier grâce à des programmes de prévention de la production de déchets, mais le volume total de déchets produits est en augmentation dans nombre de pays de l'OCDE.

35. L'augmentation des émissions de gaz carbonique est cause de grave préoccupation. Les gouvernements des pays industrialisés n'ont pas réussi à s'acquitter des engagements qu'ils avaient pris, ni à réaliser les objectifs fixés à cet égard. En outre, si l'on veut modifier les schémas pertinents de consommation et de production, il faudra intensifier les efforts et les travaux de définition des politiques.

36. Bien qu'on ait obtenu d'importants résultats dans le domaine de l'intégration des politiques, nombre de politiques gouvernementales dans des secteurs comme l'agriculture, l'économie, les finances, le commerce, les communications, le tourisme, l'énergie et les transports ne tiennent pas suffisamment compte de la façon dont leur application influe sur les schémas de consommation et de production. Il convient de procéder à une évaluation plus approfondie de ces politiques du point de vue de leur efficacité et de leur équité dans ces secteurs dans l'optique du développement durable.

37. À la Conférence, l'on a de nouveau demandé une fixation des prix écologiquement rationnelle et une bonne internalisation des coûts, mais les progrès ont été modestes. Les gouvernements répugnent à imposer d'autres éco-taxes et règlements environnementaux visant à incorporer le coût de la protection de l'environnement dans le prix des produits et services offerts sur le marché. Comme exemples de politiques de ce type, on peut citer les impôts sur les émissions carboniques, la réforme des redevances environnementales, la suppression des subventions, les plans d'éco-étiquetage international, les normes pour les produits, la gestion et la performance (par exemple l'ISO, les normes de gestion de l'environnement, etc.), l'extension de la responsabilité du producteur et les conditions régissant le conditionnement.

38. En outre, les pays développés n'ont pas fourni suffisamment d'assistance financière, technologique et autre pour permettre aux pays en développement d'accélérer leur propre transition vers des schémas de consommation et de production plus viables à terme⁶.

VI. NOUVEAUX DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRE

39. L'une des priorités à l'heure actuelle est de poursuivre l'application du programme international de travail de la Commission concernant l'évolution des schémas de consommation et de production. Ce programme de travail, dont la Commission a convenu à sa troisième session, en est à sa première année d'application. Parmi les activités lancées, l'on cherche à définir un ensemble d'indicateurs de base pour mesurer les modifications survenues dans les schémas de consommation et de production des pays industrialisés, et à élaborer une base de données sur les instruments nouveaux et novateurs visant à rendre les schémas de consommation plus viables à terme. En outre, la révision des directives concernant la protection du consommateur est en cours, et le Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU, en coopération étroite avec des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (en particulier Consumers International), et d'autres groupes importants, a entrepris d'établir d'autres projets de directives touchant les modes de consommation viables à terme.

40. Dans les milieux où l'on élabore les politiques internationales, on reconnaît de plus en plus que la modification des schémas de consommation et de production est une question importante. Depuis la Conférence, l'on s'est surtout efforcé, dans les travaux menés aux niveaux national et international, de mieux comprendre le phénomène et de développer les politiques en la matière. Une tâche prioritaire qui vient d'apparaître, et que l'on retrouve dans la décision prise par la Commission en 1996, est d'adopter une approche davantage axée sur l'action, en se concentrant sur la mise en oeuvre des politiques. Cela signifie qu'il faut poursuivre et renforcer la coopération entre les différents protagonistes, dans les pays développés et en développement, en particulier ceux qui ont des responsabilités dans cette mise en oeuvre.

41. Parmi les tâches essentielles que devraient entreprendre les gouvernements et les entreprises industrielles et commerciales, on peut citer :

a) Adopter plus largement des stratégies de promotion de l'efficacité écologique dans les pays développés, les pays en développement et les pays à économie en transition;

b) Promouvoir l'autoréglementation, en gérant les responsabilités et les privilèges de certains des principaux protagonistes dans le processus de promotion du développement durable (entreprises industrielles et commerciales et autorités régionales et locales par exemple).

42. Pour les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, il importe :

a) D'évaluer les instruments et ensembles d'instruments d'intervention les plus efficaces afin de parvenir à mieux internationaliser les coûts et mieux assurer l'efficacité écologique;

b) De chercher à mieux comprendre les principaux facteurs déterminants du comportement des consommateurs, en particulier dans les domaines du transport et de l'énergie;

c) De stimuler davantage l'innovation sociale et technologique;

d) De continuer d'intégrer le développement durable dans la prise de décisions gouvernementales;

e) D'évaluer les possibilités de réforme de la taxation écologique et de suppression des subventions afin d'éliminer la distorsion des prix, de stimuler le développement, d'encourager l'emploi et de réduire la pollution et l'utilisation des ressources;

f) D'aider, en tant que consommateurs eux-mêmes, à façonner les marchés en cherchant à mieux comprendre la façon dont ils utilisent les biens et services, et en incorporant des critères écologiques dans les politiques d'achat.

43. Pour les entreprises industrielles et commerciales, en coopération avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales, il importe :

a) De trouver de nouveaux moyens de satisfaire les exigences des consommateurs au coût écologique le plus bas possible, en particulier en remplaçant davantage des biens par des services;

b) De mettre en oeuvre des stratégies de production non polluante et écologiquement rentable. Lorsque possible, ces stratégies devraient s'appliquer en conjonction avec des buts et objectifs assortis de délais précis.

44. Pour les organisations non gouvernementales, en coopération avec les gouvernements et les entreprises industrielles et commerciales, l'objectif devrait être :

a) De favoriser le dialogue Nord-Sud et Est-Ouest et les réseaux internationaux concernant la modification des schémas de consommation et de production;

b) De mettre au point et proposer des mesures concrètes à tous les niveaux de l'élaboration de politiques;

c) De continuer de renforcer l'enseignement et la formation sur les valeurs relatives à des modes de vie et de consommation viables à terme;

d) De sensibiliser la population à la question et l'aider à participer à la prise de décisions sur les politiques visant à modifier les schémas de consommation et de production.

45. Au cours des années qui viennent, l'application des politiques permettra de tirer d'importantes leçons. Échanger des exemples de bonnes pratiques devrait stimuler encore l'action gouvernementale.

46. Nombre des problèmes sont profondément ancrés, ce qui requiert de nouvelles formes de coopération internationale entre les gouvernements, les organisations internationales et les protagonistes faisant partie de la société civile sur des questions telles que la fixation des prix des ressources, la technologie, le commerce, la réglementation environnementale et les systèmes de gestion. Les résultats de la récente initiative bilatérale prise par la Norvège et le Brésil démontrent qu'il existe une communauté d'intérêts entre pays développés et en développement sur nombre de questions touchant l'évolution des schémas de consommation et de production.

47. Les débats qui auront lieu à la Commission seront sans doute plus fructueux s'ils se déroulent dans un cadre permettant d'examiner la politique concernant la modification des schémas de consommation et de production dans de grands secteurs économiques comme l'énergie, les transports, la foresterie, le tourisme et l'agriculture. Un tel cadre permettrait de mieux se concentrer sur l'application et la nécessité d'une approche davantage orientée sur l'action.

48. La modification des schémas de consommation et de production ne suppose pas une baisse des normes de qualité de la vie, mais une réorientation de ces schémas : non pas seulement une réduction de la consommation, mais un mode de consommation différent. Après la révolution industrielle et celle des télécommunications, la troisième vague de progrès de la société mondiale sera marquée par des schémas de consommation viables à terme qui assurent la prospérité, améliorent la qualité de la vie, et donnent un accès équitable à l'éducation, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'un environnement de haute qualité.

Notes

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, vol. I, Résolutions adoptés par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

² Towards a Sustainable Paper Cycle (Londres : Institut international pour l'environnement et le développement, 1996).

³ E/CN.17/1997/2/Add.17.

⁴ Voir également E/CN.17/1997/2/Add.7.

⁵ Voir également E/CN.17/1997/2/Add.22 et 26.

⁶ Voir E/CN.17/1997/2/Add.1, 23 et 24.
